

PEPR Santé des Femmes, Santé des Couples - 2024

Avant toute démarche, nous vous recommandons de lire attentivement le guide du candidat pour prendre connaissance de l'ensemble des informations relatives à l'Appel à candidatures pour montage de consortium du PEPR « Santé des Femmes, Santé des Couples »

PREREQUIS

Quel que soit le système d'exploitation (Microsoft Windows, Apple MacOS ou IOs, Android...) de votre périphérique (ordinateur de préférence) connecté à Internet, Il est fortement conseillé d'utiliser les versions récentes de navigateur entièrement compatible avec l'application EVA tel que « Mozilla Firefox » ou « Google Chrome ».

ETAPE 0

Pour postuler vous devez d'abord avoir un compte utilisateur pour ensuite vous connecter sur l'application web EVA.

Pour ne pas multiplier la création de compte inutile et en fonction de votre situation, veuillez suivre les bonnes pratiques ci-après :

1. Si vous êtes porteur d'un matricule Inserm, vous disposez d'un compte utilisateur déjà activé dont les identifiants sont identiques à ceux de votre messagerie (prenom.nom@inserm.fr).

En cas de perte de mot de passe, veuillez contacter l'assistance : support.dsi@inserm.fr

2. Si vous ne disposez pas d'un matricule Inserm, vous êtes (ou avez été) invités à créer et activer votre compte utilisateur à partir de la page web prévue à cet effet : <https://www.eva3.inserm.fr/create> et du mail d'activation.

3. Si vous ne disposez pas d'un matricule Inserm mais que vous disposez déjà d'un compte utilisateur EVA activé, veuillez ne pas procéder à une nouvelle création de compte. Connectez-vous directement via la page web d'authentification : <https://www.eva3.inserm.fr/login>

Si vous désirez mettre à jour l'adresse de messagerie définie comme login de votre compte utilisateur, veuillez contacter l'assistance : support.dsi@inserm.fr

En cas de perte de mot de passe, vous avez la possibilité de le réinitialiser via le lien suivant : <https://www.eva3.inserm.fr/forgotPassword>

ETAPE 1

Inscription.

Une fois connecté, vous êtes redirigé vers l'écran d'accueil. La zone centrale contient un moteur de recherche et plusieurs tuiles hôtes (objet graphique sous forme de « rectangle »).

Pour vous inscrire au « PEPR Santé des Femmes, Santé des Couples », veuillez cibler la tuile « ESPACE - PEPR SANTÉ DES FEMMES, SANTÉ DES COUPLES » et cliquer sur sa mention cliquable « S'INSCRIRE ». Vous pouvez utiliser le moteur de recherche au besoin.

En cliquant dessus, la page web d'inscription apparaît, parcourez les informations affichées et cliquez sur le bouton « VALIDER ». Si vous rencontrez des difficultés, veuillez utiliser le lien suivant :

<https://www.eva3.inserm.fr/autoUserInscription/657>

Vous recevrez un mail automatique confirmant (ou pas) le succès de votre inscription.

ETAPE 2

Après inscription

Vous verrez apparaître 2 changements au cœur de la tuile « PEPR Santé des Femmes, Santé des Couples » :

1. une icône d'avatar (symbolisant le profil utilisateur) ainsi que l'intitulé du profil utilisateur affecté « Candidat.e ».
2. Une mention cliquable « ACCES AU PROCESSUS » pour vous permettre d'entrer dans la démarche d'accéder au dossier électronique de candidature à saisir en ligne. Si vous rencontrez des difficultés, veuillez utiliser le lien suivant :

<https://www.eva3.inserm.fr/process/657> Au sein de l'environnement spécialement dédié à « PEPR Santé des Femmes, Santé des Couples », vous serez automatiquement redirigé vers les éléments du dossier à parcourir et à renseigner. Si tel n'est pas le cas, vous constaterez la présence d'une tuile « MON DOSSIER » qui aura le même effet après avoir cliqué dessus.

Constituer votre dossier :

➡ Vous devrez :

- Remplir les champs requis dans la partie « Informations administratives »
- Déposer la lettre d'intention complétée sous format pdf

Avant de valider (« transmettre ») votre dossier de candidature, assurez-vous que tous les éléments obligatoires contenus dans les fiches ont bien été enregistrées (illustré par une encoche verte (cf. document d'aide technique)

ETAPE 3

Valider votre dossier de candidature :

La date limite de validation du dossier de candidature est fixée au **30 avril 2024 à 17h00**.

Une fois l'intégralité du dossier remplie et les documents demandés téléchargés, vous devez valider et soumettre votre dossier :

- En cliquant sur le bouton "SOUMETTRE" qui apparaît tant qu'une tentative de soumission avec succès n'a pas été effectuée.

Règlement : Il est impératif d'effectuer les étapes 0 à 3 dans les délais impartis. Nous vous rappelons que le dossier est considéré comme complet uniquement si nous avons reçu l'ensemble des documents qui le constituent, en version électronique (sur EVA).

Tout dossier incomplet et/ou transmis au-delà des délais fixés sera automatiquement rejeté.

ETAPE 4

Pour vous déconnectez de l'application EVA veuillez passer votre curseur sur la bulle affichant votre prénom et votre nom de famille ainsi qu'un pictogramme sous forme d'engrenages. Elle est située au coin supérieur droit de l'écran, ensuite cliquez sur « Déconnexion ».

